

HONORAIRES

AGENCE LPI IMMOBILIER

Jusqu'à 70 000 € : 7 000 €

70 001 à 140 000 € : 8 %
(minimum de 5 000 €)

140 001 à 200 000 € : 7 %
(minimum de 10 000 €)

200 001 à 300 000 € : 6 %
(minimum de 15 000 €)

300 001 et plus : 5 %
(minimum de 15 000 €)

HONORAIRES TRANSACTION



DE	0 €	A	50.000,00 €	7000,00 €
DE	50.001,00 €	A	70.000,00 €	10% (minimum 5000,00 €)
DE	70.001,00 €	A	140.000,00 €	9% (minimum 5000,00 €)
DE	140.001,00 €	A	200.000,00 €	8% (minimum 10.000,00 €)
DE	200.001,00 €	A	300.000,00 €	7% (minimum 15.000,00 €)
	300.001,00 €		Et plus	6% (minimum 20.000,00 €)

Les honoraires sont à la charge de ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur ou éventuellement par l'acquéreur.

Le taux de TVA est entendu à 20%.

Le montant des honoraires est calculé honoraires d'agence inclus.

Barème établi le 28 septembre 2022 conformément à la loi ALLUR.